

ABONNEMENT.

En souscrivant	30 fr.
En avance	16
En souscrivant	6
En avance	35 fr.
En souscrivant	18
En avance	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 JANVIER 1884.

Chronique générale.

Paris, 12 janvier.

On ne se douterait guère aujourd'hui au Palais-Bourbon que nous sommes à la veille de la session ordinaire de 1885.

D'habitude, les couloirs de la Chambre sont très animés et l'on discute avec vivacité les questions à l'ordre du jour. Les temps sont bien changés et les députés eux-mêmes paraissent se désintéresser des questions politiques, car aucun d'eux n'est venu troubler aujourd'hui la solitude de la Cham-
bre.

Rien n'est encore décidé pour la reprise des travaux. Dans la majorité républicaine, les uns voudraient qu'elle se mit immédiatement à l'œuvre. Les autres, au contraire, pensent que, beaucoup de députés étant retenus dans les départements par les élections sénatoriales, il serait préférable d'ajourner la rentrée effective au 27 janvier.

LE BUREAU DE LA CHAMBRE.

Dès aujourd'hui mardi, la Chambre élira son bureau définitif pour l'année 1885.

Pour la présidence, il n'y aura, comme nous l'avons dit, aucune difficulté. M. Brisson n'a pas de concurrent.

Par contre, il se pourrait qu'il n'en fût pas de même pour les quatre sièges de vice-président et que l'entente ne se fit pas dès l'abord sur le nom des quatre candidats sortants, qui sont: M. Spuller, de l'Union républicaine; M. Charles Floquet, de la gauche radicale; M. Sadi-Carnot, de l'Union démocratique, et M. Philippoteaux qui représente les députés « indépendants », c'est-à-dire ceux qui, sans être inscrits à aucun groupe, font cependant partie de la majorité.

Quant aux secrétaires, il y aura certainement un nouveau choix à faire, plusieurs secrétaires sortant demandant à être remplacés pour conserver la tradition qui veut

qu'un roulement s'établisse pour ces fonctions entre les plus jeunes députés de chaque groupe parlementaire.

Conséquemment, tout porte à croire que le bureau définitif ne pourra être constitué dans son entier que jeudi prochain.

Ajoutons que la séance d'aujourd'hui ne sera pas présidée par le véritable doyen d'âge, M. David (de l'Indre) n'assistant plus, depuis quelque temps déjà, aux séances de la Chambre. Le fauteuil présidentiel sera occupé par M. Lecomte (de la Mayenne), qui prononcera l'allocution traditionnelle.

LES CRÉDITS POUR LE TONKIN.

Par suite de l'envoi de nouveaux renforts au Tonkin, les crédits supplémentaires récemment votés par la Chambre seront certainement épuisés avant la fin du mois.

On assure que le général Lewal est résolu à demander immédiatement de nouveaux crédits au Parlement.

Bien que le chiffre de ces nouveaux crédits ne soit pas encore fixé, on pense qu'ils s'élèveront à 50 millions environ, ce qui porterait à 150 millions les dépenses occasionnées jusqu'ici par l'expédition du Tonkin.

LE BUDGET DE 1886.

Avant même que le budget de 1885 soit voté par les deux Chambres, le ministre des finances a invité ses collègues du cabinet à lui soumettre leurs propositions pour le budget de 1886.

M. Tirard demande que tous les éléments nécessaires lui soient fournis avant le 20 janvier, le gouvernement ayant l'intention, conformément à la décision prise en conseil des ministres, de déposer avant la fin du mois sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1886.

M. PAUL BERT A LYON.

Dans un banquet de 400 couverts organisé par le comité central des républicains

radicaux de Lyon, M. Paul Bert a prononcé un long discours où il s'est séparé avec éclat du cabinet Ferry.

Après avoir déclaré que l'expulsion des membres des dynasties ayant régné en France s'imposait comme une mesure urgente, M. Paul Bert a déploré la faiblesse du cabinet Ferry qui a suivi constamment la politique de la gauche républicaine et non celle de l'union républicaine. C'est là qu'il faut chercher la cause du désarroi où se trouve actuellement la Chambre des députés.

En terminant, M. Paul Bert a bu aux républicains unis par deux sentiments: la haine du cléricalisme et l'amour de la démocratie.

Quelques journaux de Paris ont publié hier la note suivante:

« Depuis quelques jours, des piquets de sûreté sont consignés en permanence dans les diverses casernes de Paris et des environs. Ces piquets sont relevés toutes les vingt-quatre heures. Les hommes qui les composent ont cartouches et vitres de campagne.

On peut évaluer au dixième de l'effectif le nombre d'hommes prêts à marcher au premier signal. »

Nous croyons savoir qu'il s'agit simplement d'exercer les jeunes soldats en vue d'un appel immédiat que les événements du Tonkin peuvent rendre nécessaires d'un moment à l'autre.

Chaque année, au 1^{er} janvier, deux élèves de l'École polytechnique sont envoyés par leurs camarades auprès de chaque professeur pour lui faire part des souhaits de bonne année de la promotion. A l'ouverture des cours qui suivent le premier de l'an, les professeurs remercient du haut de la chaire les élèves par une petite allocution.

Cette année, M. le lieutenant-colonel du génie Delambre, chargé des conférences d'art militaire, se conformant à l'usage, a adressé

aux élèves de seconde année les paroles suivantes, que reproduit l'Événement, et qui ont eu dans l'École un véritable retentissement:

« Ne croyez pas que les vœux que je forme pour votre bonheur, pour vos succès soient une simple formule de politesse; ils sont ou ne peuvent plus sincères, ils sont loin d'ailleurs d'être absolument désintéressés.

» Pour nous, qui avons été les témoins impuissants des désastres, qui avons connu toutes les douleurs de la défaite, toutes les amertumes de la captivité, nous osons à peine espérer que nous pourrions voir des jours meilleurs, car si les années qui s'écouleront ne sont que des heures dans la vie des peuples, elles sont bien longues, elles sont mortelles pour les individus; c'est donc l'espérance qui nous soutient, c'est sur l'avenir que nous avons les yeux fixés, sur l'avenir que nous pouvons préparer, mais qui nous échappe, et, pour nous, c'est vous qui êtes l'espérance, c'est vous qui êtes l'avenir.

» C'est donc du fond du cœur, c'est avec passion que nous vous souhaitons d'être les heureux, d'être les vengeurs! »

En entendant les paroles de leur sympathique professeur, les élèves ont éprouvé une véritable commotion. Ils ont applaudi frénétiquement, entouré M. le lieutenant-colonel Delambre en lui pressant les mains et en le remerciant. Pendant dix minutes, le cours a été interrompu.

Cette touchante manifestation prouve que le cœur de la jeunesse française bat bien à l'unisson de ceux qui font vibrer en lui la corde patriotique. (Progrès militaire.)

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

ULTIMATUM A LA CHINE.

D'après une dépêche de Vienne du Standard, on aurait appris, d'une source française semi-officielle, qu'un ultimatum allait être présenté à la Chine et qu'il serait suivi

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La lutte.

CHAPITRE III

UN CONSEIL DE GUERRE (suite).

— Continuez, brigadier, fit M. Benoist.
— Voyant que cet homme connaissait si bien tout ce qui se passait à Durtal, j'eus des soupçons immédiatement, et je me dis de suite, naturellement: Si c'était Rouget lui-même.

Mais il se défait de moi, le malin! Et au moment où nous arrivions à un petit chemin de travers qui tombe sur la route, il voulut me quitter.

— Non, lui dis-je, venez avec moi jusqu'à la ville.

— J'ai affaire par là, répondit-il. Je vous rejoindrai. Bien des choses de ma part à M. le commissaire et au vieux Michel.

— Il a dit cela! s'écria le commissaire.
— Il a dit cela! s'écria aussi le vieux Michel.
— Oui, messieurs, itérativement, et même il a ôté son petit bonnet en manière de plaisanterie.

— Très-fort! très-fort! murmura le capitaine.
— Alors, reprit Vasseau, je vois bien à qui j'ai affaire, je me précipite vers lui, en criant:
— Tu es Rouget!

Mais Rouget m'échappe, s'élance dans le petit chemin en riant et s'enfuit dans la campagne. Je l'ai vu l'espace d'un quart d'heure, et j'ai couru, messieurs, j'ai couru comme de ma vie je n'avais couru!

Le capitaine regarda avec une pitié légèrement moqueuse ce gros homme qui haletait encore, de temps à autre.

— J'ai couru, messieurs, reprit Vasseau, pendant près de trois heures, dans les routes, dans les chemins, dans les champs, demandant partout où était Rouget et n'obtenant pas de réponse. Enfin, voyant que l'heure du rendez-vous était depuis longtemps passée, je suis revenu... mais je ne me consolerais jamais du mauvais tour que Rouget m'a joué. Où est-il maintenant? je l'ignore. Qu'a-t-il fait, où est-il allé après m'avoir quitté? je n'en sais rien.

— Mais, répondit le capitaine en se levant, il est allé là où il vous avait dit qu'il avait affaire: il est allé au bureau de tabac.

— Comment?
— Oui, chez M. Treneux, où il a rencontré deux de vos hommes qui l'ont manqué.

— Quoi! s'écria l'infortuné Vasseau, pendant

que je courais la campagne...

— Il était en ville, oui, fort tranquillement occupé à remplir sa tabatière.

Le brigadier de Morannes s'arrachait les cheveux de colère. Le vieux Michel le consolait:

— J'en ai vu d'autres, moi, lui dit-il. Rassurez-vous, ce n'est que le commencement.

— Il paraît bien établi maintenant, dit M. Benoist, que Rouget est près de Durtal. Si nos ordres sont bien conçus et bien exécutés, il devrait être arrêté cette nuit, ou demain. Je regrette que les gendarmes envoyés par M. le commissaire de police ne reviennent pas.

— Les voilà! s'écria le commissaire, qui regardait impatientement la fenêtre.

— Eh bien? demanda M. Benoist.

— Hélas! ils sont seuls.

— Cela ne m'étonne pas, pensa le capitaine, qui commençait à trouver très-intéressante cette lutte d'un homme contre près de deux cents autres.

— Faites-les monter, dit M. Benoist. L'un d'eux nous dira ce qu'ils ont fait.

Quelques minutes après, les gendarmes montèrent l'escalier et s'arrêtaient respectueusement à la porte de la salle.

— Que le plus ancien entre ici, dit M. Benoist. Aussitôt un vieux militaire, blanchi dans les camps et les casernes, s'avança tenant à la main son tricorne, et se tint debout, dans l'attitude

règlementaire, en face du magistrat.

— Avez-vous vu Rouget? demanda M. Benoist.

— Non, monsieur, répondit le brave Péju.

— Vous ne savez pas où il est?

— Nous ne savons pas où il est, en ce moment, mais nous savons où il était pendant que nous le poursuivions.

— Où était-il?

— Sous nos pieds.

— Comment, s'écria le capitaine en se rapprochant, que voulez-vous dire? Ce diable d'homme était sous vos pieds et vous ne l'avez pas arrêté?

— Parlez vite, reprit M. Benoist.

— Voici la chose, dit Péju.

Sitôt qu'il fut sorti du bureau de tabac de M. Treneux, Rouget prit la fuite vers le nord, dans la direction de Précigné. Il fut aperçu par plusieurs personnes qui nous ont mis sur la piste, mes camarades et moi.

A la sortie de Durtal, nous ne devions être qu'à quelques pas de lui, car il venait de sortir du petit magasin de M. Noirot.

Un de nous, Jackart, qui court très-vite et qui n'avait passé son fusil pour aller plus vite encore, eut même apercevoir Rouget au moment où il passait sur le pont qui est sur la route...

— Nous le connaissons, fit le juge de paix. Malheureusement, la petite courbe du pont et de la route empêcha de le voir plus longtemps. D

en cas de refus d'une déclaration de guerre formelle.

Les agents diplomatiques français ne quitteront pas le pays, mais se retireront simplement à Saïgon ou Hong-Kong.

La *Hong-Kong Daily Press* publie une dépêche de Tientsin qui est ainsi conçue :

« Les négociations en vue de la paix paraissent être entièrement rompues. Les demandes de la France sont les suivantes :

1° La Chine acceptera la convention de mai ; 2° la France renonce à l'indemnité ; 3° la France occupera Tamsui et Kelung pendant cinq ans ; 4° la Chine présentera des excuses complètes au sujet de l'affaire de Lang-Son.

« Les Chinois ont formellement refusé d'accepter ces conditions, parce qu'ils pensent avoir raison dans l'affaire de Lang-Son et parce qu'ils croient que l'occupation de Kelung et de Tamsui par la France pendant cinq ans équivaldrait à la cession absolue de cette île par la Chine.

« On croit que la flotte chinoise du Nord a l'intention de prendre l'offensive ; elle est commandée en partie par des officiers européens. »

AUGMENTATION DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

L'état-major particulier du génie vient d'être constitué au corps expéditionnaire du Tonkin.

Ce service restera sous la direction du commandant Sorel et comprendra cinq capitaines et trois adjoints. La troupe est fournie par un détachement du 4^e régiment du génie et par deux compagnies tonkinoises du génie auxiliaire.

C'est au sous-intendant Thoumazon, qui a montré de remarquables aptitudes administratives en Tunisie, qu'a été confiée la direction des services de l'intendance au Tonkin. Il amènera avec lui un sous-intendant, un adjoint, quinze officiers d'administration, dont quatre pour les bureaux, six pour les subsistances, un pour l'habillement et le campement et quatre pour les hôpitaux.

Le service est assuré par des détachements de la 45^e section d'ouvriers d'administration et de la 45^e section d'infirmiers.

Toutes ces désignations ont été faites par le ministre de la guerre le 9 de ce mois, de manière que les officiers puissent s'embarquer du 45 au 20.

REVUE FINANCIÈRE.

La hausse s'accroît ; le succès de nos troupes au Tonkin, les mesures énergiques prises pour terminer promptement cette campagne, l'augmentation du rendement des impôts et l'empressement des capitalistes à remployer l'argent des coupons qu'ils viennent de toucher la dernière semaine, sont autant de causes qui doivent aider au mouvement ascensionnel.

Le 3 0/0 a gagné dans la semaine 55 centimes à 79.67 1/2, l'amortissable regagne en partie son coupon à 81.85, le 4 1/2 s'est avancé de 109.10 à 109.60.

Le 5 0/0 italien a détaché son coupon de 2.17. Il sera certainement regagné en peu de temps. On comprend la hausse persistante de ce fonds d'Etat,

moins, nous pensions ainsi, car au moment où nous arrivâmes tous à l'endroit où Rouget avait été aperçu, nous ne vîmes plus rien sur la route ni dans les champs.

Alors Jackart s'écria :

— Nous le trouverons à l'auberge du Chêne-Vert ; il doit être devant nous. Courons vite.

Mais je pensais qu'il pouvait bien s'être jeté à droite ou à gauche, et je dis :

— Deux hommes dans les champs, le long de la route ; les autres en avant.

— C'était bien compris, dit le capitaine ; mais je me doute de l'histoire...

— Nous partîmes alors, reprit Péju, pendant que deux camarades franchissaient le talus de la route.

Au moment où nous arrivions au Chêne-Vert, nous fîmes un coude pour ne pas être aperçus et cerner le braconnier s'il était là.

Mais quand nous entrâmes, l'aubergiste nous dit qu'il n'avait point vu Rouget, et il dit cela d'une façon qui nous fit bien voir qu'il disait vrai.

— N'importe, dis-je aux hommes, fouillons partout.

Alors, pendant que je surveillais l'aubergiste, les camarades fouillèrent l'auberge du haut en bas, le grenier, les dépendances, les barges de bois et de foin, la cave, mais ils ne trouvèrent personne.

Il était inutile d'aller plus loin. Les hommes

étaient exténués de fatigue, et il n'y avait plus aucune chance de retrouver Rouget.

Cependant je donnais des instructions, en ma qualité d'ancien, pour revenir à Durtal par les champs, en fouillant toutes les haies et en visitant les souches d'arbre.

— C'est très-bien, mon brave, interrompit le capitaine ; vous êtes un vrai stratège.

Le brave Péju sourit modestement et continua : — L'ordre fut exécuté ; les camarades revinrent par les champs, tandis que je prenais la route.

Mais voilà qu'au moment où nous arrivions à ce petit pont dont je vous ai parlé tout à l'heure, je retrouve un des deux hommes qui semblaient fatigués, lui aussi, par une longue course, et qui examinait le terrain tout autour de lui.

— Que fais-tu là ? m'écriai-je.

— Ah ! Péju, répondit-il, dire qu'il était là, sous le pont, pendant que nous passions dessus et que nous courions au Chêne-Vert !

— Ce n'est pas possible, dis-je en me précipitant à mon tour vers le pont.

— Je l'ai vu, reprit notre camarade, comme j'arrivais au quatrième champ, devant nous ; il se sauvait vers les bois, à toutes jambes, et courait comme un cerf. Je vous ai appelé, j'ai appelé le camarade qui était comme moi dans les champs, de l'autre côté de la route. Personne n'est venu à mon aide.

— Nous n'avons rien entendu, lui dis-je.

— J'ai pourtant crié bien haut. Voyant que vous ne veniez pas, j'ai pris ma course, et l'ai poursuivi. Mais il avait une longue avance, et je l'eus bientôt perdu de vue. Il doit être maintenant dans les bois de Saint-Germain.

— Et toi, qu'as-tu fait ?

— Moi, dit-il, je suis revenu de ce côté, pour vous retrouver, vous conter la chose, et voir où le braconnier était caché. J'ai suivi la trace de ses pas, et j'ai été conduit sous ce petit pont, où vous pouvez encore voir la place où il se tenait blotti.

Et, en effet, messieurs, j'entraî sous le pont à mon tour, et je vis, comme je vous vois, l'endroit où Rouget se cachait pendant que nous passions sur sa tête.

— Ah ! ah ! ah ! s'écria le capitaine, ne pouvant plus retenir sa gaieté, c'est amusant à la fin !

— Pas tant que cela ! reprit le commissaire de police, qui rageait intérieurement.

— Allons, cher monsieur, il faut prendre la chose philosophiquement.

— Ah ! si j'étais seul, reprit le commissaire, je vous assure...

— Avez-vous pris les empreintes ? demanda M. Benoist à Péju.

— Oui, monsieur, répondit celui-ci. Je les ai dans ma poche.

— Vous me les remettrez, reprit le commissaire.

La portion principale du 30^e bataillon de chasseurs se rendra de Clermont-Ferrand en Algérie (division de Constantine).

Ces mouvements s'effectueront du 14 au 20 janvier 1885.

Ces bataillons, qui s'embarqueront à Marseille et à Port-Vendres du 15 au 20, emmèneront leurs recrues, ce qui indique suffisamment qu'ils ne doivent pas prendre part à l'expédition du Tonkin.

Les dépôts de ces bataillons conserveront leurs emplacements actuels.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'Élection de Vihiers.

Dans le scrutin de dimanche, à Vihiers, pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement, M. le docteur Godard l'a emporté de 544 voix, et non de 442 comme nous l'avons dit hier.

M. Peton nous en voudrait de lui imputer 400 voix qu'il n'a pas, aussi nous empressons-nous de rectifier cette erreur.

Les conservateurs du canton de Vihiers se sont portés dimanche au scrutin avec plus d'empressement qu'aux élections du 21 décembre pour l'élection d'un conseiller général.

Le candidat conservateur, M. de la Selle, n'avait obtenu alors que 4,944 voix ; M. le docteur Godard a réuni avant-hier 2,459 suffrages, soit une augmentation de 215.

Par contre, M. Mary, candidat radical, avait obtenu, le 21 décembre, 4,995 voix, et son collègue en radicalisme, M. le docteur Peton, n'a obtenu cette fois que 4,618 voix, soit une diminution de 377 suffrages.

D'où nous pouvons conclure que le parti conservateur gagne du terrain dans le canton de Vihiers, et que les radicaux ont fait leur temps de ce côté.

Déjà M. de la Selle avait eu lieu d'être très-fier de son échec : il ne lui eût fallu qu'un écart de 26 voix pour battre son adversaire. Aujourd'hui, pour M. Peton, il faudrait un déplacement de 276 voix. Notre docteur n'a pas lieu d'être satisfait, et il doit maudire le maladroit ami qui a eu la fâcheuse idée de le mettre en avant d'une part, et de faire ressortir à son occasion que dans ce canton la République est en baisse.

Circulaire de M. Blavier.

L'honorable M. A. Blavier a adressé la circulaire suivante à MM. les Délégués sénatoriaux de Maine-et-Loire :

« Angers, le 6 janvier 1885.

« Monsieur le Délégué sénatorial,

« Vous êtes appelé à élire, le 25 janvier prochain, un sénateur en remplacement de mon ami très-regretté M. Achille Joubert, enlevé prématurément à la vie publique et à l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

« La réunion préparatoire des électeurs sénatoriaux, à laquelle vous avez été con-

voqué, m'a fait l'insigne honneur de me choisir comme candidat au siège vacant.

« Fort de l'appui du Comité et de tous les journaux conservateurs de Maine-et-Loire, je viens avec confiance solliciter votre libre suffrage.

« Si vous me jugez digne de remplir le difficile mandat imposé aux membres du Parlement par l'état de crise aiguë que nous traversons, voici, en peu de mots, quel sera mon programme.

« Mon premier soin sera de travailler au rétablissement de la paix sociale, si profondément troublée par les attentats des républicains au pouvoir, contre la religion dont ils persécutent les ministres ; contre la magistrature dont ils ont compromis l'autorité en suspendant, au profit de leur parti, le principe tutélaire de l'inamovibilité ; enfin, contre l'autorité naturelle des pères de famille, qu'ils prétendent, par une loi impie, contraindre à envoyer leurs enfants aux écoles, où ils veulent les élever dans l'ignorance de Dieu.

« Je m'efforcerai pour éviter la banqueroute, dont nous sommes sérieusement menacés par suite des emprunts d'État sans cesse renouvelés, de mettre un terme à l'effroyable gaspillage du produit des impôts, dont ils nous accablent.

« Je prendrai en mains, avec connaissance de cause, la défense de vos intérêts si gravement compromis par un régime douanier qui ne peut manquer d'aboutir à la ruine prochaine et irrémédiable de la France.

« Depuis longues années, président de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire, je me suis fait son interprète pour réclamer contre les traités de commerce, qui laissent nos principales industries sans défense en face d'une concurrence étrangère des plus redoutables.

« L'un des premiers, j'ai dénoncé la situation critique que faisait aux agriculteurs l'absence de tout droit à l'entrée des produits naturels venant de l'étranger sur nos propres marchés faire concurrence aux produits du sol national, dont le prix de revient est si lourdement grevé par les impôts.

« J'ai, en toute occasion, protesté contre les expéditions lointaines, entreprises par les opportunistes qui nous gouvernent, à Madagascar et au Tonkin, sous le prétexte de créer un nouvel empire colonial, mais en réalité pour favoriser, avec l'or et le sang de la France, les honteuses spéculations de leurs parents et amis.

ÉLECTEURS SÉNATORIAUX,

« Au moment de choisir votre mandataire,

« Souvenez-vous que le régime actuel, par la folie de ses palais scolaires, par la construction de ses chemins de fer électoraux et surtout pour satisfaire aux appétits insatiables de ses créatures, a augmenté vos contributions annuelles de près de CINQ CENT MILLIONS ET QU'IL EST A LA VEILLE DE VOUS IMPOSER DE NOUVELLES CHARGES, sans parvenir à combler le déficit toujours croissant de ses budgets.

« N'oubliez pas aussi que, par la pré-

— Quand vous voudrez ; dès ce soir. Le camarade qui a vu Rouget est à la porte ; voulez-vous qu'il entre ?

— C'est inutile, puisqu'il ne sait rien de plus que vous, Rouget est près de Durtal, dans les bois de Saint-Germain, voilà qui est certain, et cela suffit. Vous pouvez sortir. Ces messieurs vous remercient.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

somptueuse incapacité de nos gouvernants, la France se trouve, MALGRÉ SA VOLONTÉ, engagée dans une guerre sérieuse, qui peut nécessiter à bref délai la mobilisation d'un corps d'armée et l'envoi de quarante mille hommes en Chine.

Ne croyez-vous pas qu'il est nécessaire de rappeler à ces ministres, qui sacrifient l'intérêt national à la conservation de leurs portefeuilles, que vos fils sont tous prêts à payer bravement l'impôt du sang, comme ils l'ont fait en 1870, à Monnaie, où j'avais l'honneur de les conduire au feu contre les Prussiens; mais que la responsabilité sera écrasante pour ceux qui les envoient aujourd'hui combattre un ennemi insaisissable, et mourir sous un climat meurtrier, à plusieurs milliers de lieues de la Patrie, quand la France peut avoir besoin du dévouement de tous ses enfants pour repousser l'invasisseur étranger!

Je ne faillirai pas à ce devoir, Monsieur le Délégué, si vous daignez me confier le mandat de vous représenter au Sénat.

Tous mes efforts tendront à substituer par les voies légales, sans révolution ni violences, au régime politique actuel qui nous conduit aux abîmes, un gouvernement vraiment national, qui pourrait encore relever la grandeur de la France au dehors et assurer sa prospérité intérieure.

A. BLAVIER,

Ingenieur des mines, Président de la Société industrielle et agricole, ancien maire d'Angers.

Le ministre de la guerre a fait un appel aux volontaires de l'armée de terre pour le Tonkin.

D'après un avis inséré au Journal officiel, les engagements volontaires pour les équipages de la flotte seront ouverts à partir du 15 janvier sur toute l'étendue du territoire, la Corse et l'Algérie comprises, pour les jeunes gens de la classe 1884 réunissant les conditions requises.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Hier soir, la représentation des *Noces de Figaro* a été magnifique. Notre public a vivement applaudi le chef-d'œuvre de Mozart et ses excellents interprètes. C'était pour tous un véritable événement d'entendre à Saumur cette musique « divine » que nous a léguée le dix-huitième siècle. D'ailleurs, une foule de personnes n'avaient jamais vu représenter les *Noces de Figaro*, qui pourtant sont presque centennaires, cet ouvrage ayant été représenté en 1786, c'est-à-dire deux ans après la célèbre comédie de Beaumarchais, le *Mariage de Figaro*. Mais il faut une troupe spéciale pour interpréter convenablement l'opéra de Mozart, et celle de l'Association artistique d'Angers possède vraiment tous les éléments nécessaires.

Est-il possible de rencontrer un plus ravissant Chérubin que M^{lle} Dorian? Comme jeu et comme chant, tout est parfait chez notre gracieuse divette; aussi que d'applaudissements elle a recueillis! M^{lle} Hortense Dupouy est gentille à croquer dans son joli

rôle de Suzanne. M^{lle} Julia Dargy, qui vient d'inaugurer sa carrière théâtrale, possède une très-belle voix; il ne lui manque que l'expérience de la scène. M^{lle} Dalbret est une bonne Marceline. MM. Dechesne et Neveu, deux artistes d'élite, ont obtenu leur succès habituel dans les rôles de Figaro et du comte Almaviva. Enfin, MM. Cadeau et Bastin ont complété l'ensemble le plus satisfaisant que l'on puisse désirer en province.

En outre du triomphe des interprètes, l'œuvre de Mozart est parfaitement montée, la mise en scène ne laisse rien à désirer, les costumes sont frais et brillants, et l'orchestre, comme toujours, a fait merveille sous la direction de son habile chef.

ANGERS.

On racontait dimanche en ville que le brigadier de gendarmerie des Justices, près Angers, avait presque été assassiné par un malfaiteur.

Ce récit est un peu exagéré. Voici ce qui s'est passé, dit le *Journal de Maine-et-Loire*:

Judi soir, M. Malard, brigadier de gendarmerie des Justices, revenant de conduire un convoi de dynamite aux ardoisiers, passait par le chemin des Eclatiers. Il entend un homme qui vociférait comme un forcené. Le gendarme alla à lui et fut immédiatement attaqué par l'inconnu. Une lutte acharnée s'engagea entre eux, le brigadier eut ses aiguillettes et ses habits déchirés. Cependant il maintenait son agresseur par terre, et ne cessait d'appeler du secours. Enfin, trois ouvriers terrassiers arrivèrent et réussirent à s'emparer de l'énergumène.

Durant tout le trajet à la gendarmerie, l'inconnu ne cessa de lancer des coups de pied.

Quand on fut arrivé à la caserne, il fallut enchaîner cet homme.

C'est un nommé Piau, Pierre-Henri, âgé de 40 ans, né à Louverné (Mayenne).

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reproduit ces jours derniers les renseignements fournis par une feuille radicale, sur la brigade spécialement chargée de surveiller à Angers les gazettes et les hommes politiques.

Aujourd'hui, on affirme, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, que la même organisation, avec noms à l'appui, existe à Tours.

LE CRIME DE COLOMBIERS.

A la suite de l'enquête minutieuse à laquelle il a été procédé par le parquet de Châtelleraut et la gendarmerie, le sieur Jules Cougourdeau, âgé de 28 ans, cultivateur à Corcet, commune de Naintré, genre de la victime, a été écroué à la prison de Châtelleraut.

Des indices graves pèsent sur cet homme. On a saisi les vêtements de la victime, et, au domicile du prévenu, l'autorité s'est emparée d'un fusil à deux coups provenant du premier mari de la veuve Babin, une poudrière, un sac à plomb, les sabots que portait l'inculpé dans la soirée du samedi 3 janvier. La tout a été déposé au greffe de Châtelleraut.

LA ROCHE-SUR-YON.

Il n'est bruit, en ce moment, à La Roche, que d'une scène des plus vives qui aurait eu lieu au Grand-Café, entre un conseiller municipal de cette ville et un employé de la Préfecture, à propos de divergences sur la manière de comprendre les intérêts du parti républicain en Vendée.

C'est une preuve de plus que l'accord est loin de régner entre la Préfecture et les républicains du département.

Le choléra fait toujours des ravages à Noirmoutier. A l'Épine, dans les journées du 3 et du 4, il y a eu 10 cas et 4 décès. Plusieurs cas présentent une grande gravité.

Le Conseil général de la Vendée a alloué un secours de 5,000 fr. aux Sœurs de la Sagesse, afin de leur permettre de venir en aide aux indigents de l'Épine, île de Noirmoutier.

LES GAGNANTS DES LOTERIES.

Le quatrième gros lot de 100,000 fr. de la Loterie tunisienne a été payé jeudi à M. L. Pécol, cultivateur à Aisergues (Cantal).

M. Louis Pécol, qui est un Auvergnat économe et rangé, est marié et père de huit enfants. Il n'a pris que 10,000 fr. sur lui, sur lesquels il a prélevé 4,000 fr. pour les employés, et a confié les 90,000 fr. restants à l'agent de change de la Banque de France, qui va les lui transformer en rentes sur l'État.

Les quatre gros lots déjà payés sont répartis dans les départements suivants: Nord, à Haumont; Nièvre, à la Trêcherie; Cantal, Aisergues, et Seine, Paris.

LES SOUS ET LES PIÈCES.

Malgré les avis réitérés publiés dans tous les journaux, le public est souvent hésitant pour accepter ou refuser soit des monnaies étrangères, soit une grande quantité de monnaie de cuivre et billon.

Voici les principes à ce sujet:

1° La Cour de cassation a jugé qu'on n'est pas obligé de recevoir, dans les paiements, des monnaies étrangères, alors même qu'elles proviennent d'une puissance unie avec la France par une convention monétaire;

2° On ne peut refuser la monnaie de cuivre et de billon tant que la quantité est inférieure à 5 fr. et l'on est obligé, sous peine de contravention, de recevoir cinq pièces de 1 centime offertes en paiement d'une somme de 5 centimes;

3° Les pièces de 50 centimes et de 20 centimes ne peuvent être employées dans les paiements particuliers que pour 20 fr. et au-dessous.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, à Saumur. — *Morue d'Islande extra-blanche*, 0,60 c. le 1/2 kil.; par *Morue entière*, 0,55 c. — Sous peu de jours, arrivage de *Harengs hollandais*.

L'éloquence des chiffres. — Nous trouvons dans un petit almanach de quarante pages, qui est donné gratuitement dans la pharmacie bien connue de M. Hertzog, 28, rue de Grammont, à Paris, le chiffre officiel de la vente des Pilules Suisses dans une année, à savoir un million six cent mille boîtes. Quand on apprend du reste chaque jour des cures comme la suivante, on comprend aisément ce succès sans précédent, qui, comme l'écrivait dernièrement un journal médical, n'a pas encore dit son dernier mot.

M. VINEM, à Marseille, écrit le 8 novembre: « Les boîtes ne sont pas pour moi, mais pour ma femme; à la suite d'une paralysie du côté gauche et de tout le corps, la jambe et le bras étaient devenus enflés, elle avait des douleurs insupportables à ne plus pouvoir marcher ni dormir. Depuis qu'elle a fait usage des Pilules Suisses, l'enflure a disparu et les douleurs se sont calmées. Elle était en outre atteinte d'une grande constipation, qui a aussi disparu, maintenant l'appétit et le sommeil sont revenus. Ajoutez cette cure aux nombreuses autres cures que vous possédez déjà. »

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 13 janvier.

Le *Petit Abbé*, pièce en 1 acte, musique de Grisar.

La *BOULE*, comédie en 4 actes.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 11 janvier 1884.

Versements de 222 déposants (37 nouveaux), 64,877 fr. »

Remboursements, 53,861 fr. 30 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARIELE

— M^{lle} de Salicia-Néris rentre dans sa loge avec sa suite, dit un des visiteurs.

— N'est-ce point une femme supérieure?...

— Qui pose, comtesse, pour une instruction plus étendue que la surface de la terre. Elle sait tout!... connaît tout!... et devine le reste. En compagnie d'amis des deux sexes, elle se promenait dernièrement dans les terres du prince d'Else-Méria. La société s'arrête pour considérer un plant que le jardinier transportait au jardin; un amateur apprît aux ignorants qu'ils voyaient en lui un *indigo-tier*.

— Je ne me représentais pas l'indigo comme cela, exclama une jeune demoiselle ingénue, pensionnaire des Oblates.

— Ni moi, articula emphatiquement M^{lle} de Salicia-Néris; mais nous ne pouvons avoir une idée de ce plant au printemps, sachez qu'il demande à être vu à l'époque de la maturité de ses fruits, alors que les boules de bleu parent ses branches.

— Chevalier, mon chroniqueur, n'exagère-t-

on pas la propos! fit la comtesse amusée.

— Il est si peu exagéré qu'un témoin oculaire, votre reporter, Madame, ajouta comme mot de la fin: que les boules de bleu de M^{lle} Salicia-Néris se cueillaient en automne la semaine où l'on abat des bouchons de liège des chênes.

— Vous êtes impitoyable, chevalier.

— Pour le pédantisme. Comtesse, remarquez la dame en turban des premières loges, à votre droite.

— Je ne la connais pas.

— C'est la baronne Atis. Sensible de cœur, elle est sujette à éprouver de la commisération pour les gens qu'elle plaint parfois d'une façon assez étrange. Un officier lui était présenté hier au Piazzone.

— En vérité, monsieur, minauda-t-elle, je gémissais sur les difficultés de votre position; vos changements de garnison vous ruinent, vous réduisent à la misère. Ah! l'on a bien raison de dire que « pierre qui roule n'amasse pas mousse. »

— C'est vrai, Madame la baronne, approuva l'officier, mais elle se polit!...

— Voilà un officier d'avenir! s'écria gaiement le marquis d'Ossonne.

— Golconde va disparaître de notre firmament, il va falloir allumer cent becs de gaz après son départ, dit un jeune seigneur.

La comtesse prit sa lorgnette et la dirigea sur

une dame âgée, ruisselante de diamants, fardée, panachée, qui s'appropriait à passer dans son salon avec sa suite à laquelle elle remit son lorgnon, son bouquet, son éventail, son drageoir.

— La marquise de Smalte n'inuïte pas l'ange de la légende anglaise, observa ma belle-mère.

— Quel ange? quelle légende, Madame? firent les seigneurs d'une voix.

— N'avez-vous pas lu que l'ange qui rafraîchit la terre altérée avec ses pleurs, s'endormit à l'ombre d'un rosier? Reconnaisant envers l'arbuste de l'avoir garanti du souffle du zéphyr et des brûlantes ardeurs du soleil, il le pria de souhaiter ce qu'il voudrait en récompense. Une rose coquette, voyant le rosier hésiter, s'écria: Ange puissant, fais-moi, puisqu'on me dit si belle, plus belle encore!...

Le vœu embarrassa l'ange. Quel charme inventer que la fleur n'eût pas?

Il dut, pour la consteller de rubis, lui donner pour calice une étoile, pour pistil un regard de femme aimée, pour parfum l'amour même. Mais ces dons n'eussent point embelli la rose, ils ne l'eussent qu'enrichie; déjà n'était-elle pas trop éclatante, trop suave, trop provocante.

L'ange laissa l'étoile au ciel, le rubis à la terre, le regard à la femme, l'amour à Dieu, et humilié de son impuissance, il implorait le pardon de son orgueilleuse présomption, lorsqu'il vit à ses pieds une herbe veletée. Il se baissa, il la cueilla, il en fit

un collier à la rose, et lui souriant, lui dit: — Tu n'étais que belle, te voilà jolie. On t'admire, on t'adore, car j'orne tes charmes de la grâce qui leur manque et gagne les cœurs, la simplicité!...

La rose mousse était créée.

— Ravissant! ravissant! s'écrièrent ces messieurs.

— Ah! Madame, s'inclina le chevalier Natali, la légende anglaise est un fait historique ce soir à la Pergola; vous êtes l'ange, comtesse, et M^{lle} de Méa votre chef-d'œuvre, la rose; ne vous a-t-il pas suffi d'un brin de mousse pour ajouter à la beauté de la fleur la plus enchanteresse du patriciat florentin la grâce virginale à laquelle nul ne résiste, à laquelle rien ne saurait être comparé, si sympathiques que soient les autres dons reçus en naissant, voire les diamants de la marquise de Smalte.

L'allusion à ma modeste toilette était si transparente qu'elle fut saisie de tous. Les seigneurs se répandirent en louanges sur le goût exquis de ma belle-mère et m'exprimèrent leur admiration d'une manière enthousiaste, mais nullement affectée. Le lever du rideau me dispensa de leur répondre; ils nous quittèrent. Le chevalier seul resta.

En termes confus, je le remerciai de sa bienveillance à mon égard.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LUDOVIC SÉRISIÈRE.

Par jugement en date du 12 janvier 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Ludovic Sérisière, négociant en mercerie, demeurant rue Beaupaire, n° 3, à Saumur, a fixé provisoirement au jour du dépôt du bilan l'ouverture de ladite faillite;

A nommé M. Regnard, Prosper, juge-commissaire, et M. Bonneau, Louis, ancien greffier, syndic provisoire.

Pour extrait :

(42) Le Greffier, GAUTIER.

SUIVANT ACTE sous signatures prises, en date, à Saumur, du trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré à Longué, le vingt-six décembre suivant, folio 47, recto, case 2, par le Receveur qui a perçu les droits,

M. MEE (ALEXANDRE), maître d'hôtel, et M^{me} MENARD (JOSÉPHINE-LOUISA), son épouse, qu'il autorise, demeurant ensemble en la ville de Saumur, Hôtel de Londres,

Ont vendu :

A M. BORDE (HENRI), aussi maître d'hôtel, et M^{me} POLICE (CLAIRE-MARIE), son épouse, demeurant ensemble actuellement en la ville de Saumur, et précédemment en celle de Château-la-Vallière,

Le fonds de commerce d'hôtel meublé, qu'ils exploitaient, dans une maison située en la ville de Saumur, rue d'Orléans, connue sous le nom d'Hôtel de Londres, moyennant un prix porté audit acte.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER

DE SUITE,

BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

à Saumur

60 mètres de serres — Eau de la Loire

Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUR-LAROSE, et à M^e BAAC, notaire. (650)

A CÉDER

DE SUITE

UNE GLACIÈRE

Cubant 90 mètres environ.

S'adresser à M. Mèz, rue de Bordeaux, 4. (29)

Etude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 18 janvier 1885,

En l'étude et par le ministère de M^e BELDENT, notaire,

UNE MAISON

Située au bourg de la commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Comprenant au rez-de-chaussée et au premier étage nombreuses pièces.

Le tout occupé autrefois par M^{me} veuve Rousse-Deschamps.

Vaste cour et jardin. — Entrée en jouissance 2 février 1885. — Toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. Albert Rousse, propriétaire à Jougé, soit à M^e BELDENT.

VENTE

DE

VIEUX MATÉRIAUX

Provenant de la démolition de la maison, rue Beaupaire, pour la percée de la rue Gambetta.

Croisées, persiennes, contrevents, portes, placards, parquet sapin du Nord, parquet en chêne, lambris, escalier, râtelier d'écurie, mangeoire, baffleurs, cheminées en marbre, carreaux, briques, pierres dures, balcon, bois, etc.

Prix très-modérés.

S'adresser chez M. MENIER-GUÉRY, fabricant d'agrafes pour couvertures, rue de Lorraine, 20, Saumur.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCHEUX.

A VENDRE

UN

CHEVAL

11 ans,

Taille moyenne, sans défaut, blanc légèrement pommelé.

S'adresser au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION

DE DIVERSES

Fournitures

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le mercredi 4 février 1885, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1885 :

- 1^{er} GROUPE. — Métaux divers.
- 2^e GROUPE. — Charbons.
- 3^e GROUPE. — Ingrédients divers.
- 4^e GROUPE. — Tissus.
- 5^e GROUPE. — Bois divers.
- 6^e GROUPE. — Cuir divers.
- 7^e GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 8^e GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire,

(37) THIBAUDIER.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISSERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnaux, près Saumur.

ON DEMANDE un bon cocher. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (12)

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (11)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOUBAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS,

Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

La guérison est obtenue en

appliquant le médicament

à la partie des petites tumeurs,

et, dès le deuxième jour, il

produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND,

MÉDECIN SPÉCIALISTE

(1), rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance



Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	79 45	79 30	Est	780	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	517
3 % amortissable	81 85	81 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1215	1218	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516 50	516	Est	376	373 50
3 % (nouveau)	81 85	81 70	Midi	1158 75	1170	— 1865, 4 %	522 50	522 50	Midi	376	374 50
4 1/2 % (nouveau)	105 40	105 36	Nord	1635	1630	— 1869, 3 %	408	407	Nord	383 50	384 50
Obligations du Trésor	169 60	169 47	Orléans	1345	1342 75	— 1871, 3 %	394	393 50	Orléans	378	377 50
Banque de France	515 50	515 50	Ouest	855	860	— 1875, 4 %	516	515	Ouest	374 50	374 50
Société Générale	478 75	480	Compagnie parisienne du Gaz	1648 75	1650	— 1876, 4 %	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	376 25	374
Comptoir d'escompte	985	990	Canal de Suez	1838 25	1840	Bons de liquid. Ville de Paris	522	521 25	Paris-Bourbonnais	381	378
Crédit Lyonnais	525	527 50	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	452 50	455	Canal de Suez	570	566 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1322 50	1325				Obligat. foncières 1879 3 %	446	446 75			
Crédit mobilier	270	271 25				Obligat. foncières 1883 3 %	357	356			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
8 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir.	
8 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 25 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 24 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15	3 45	7 50
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 08
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 08	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 04	2 11	5 03	8 51
Brion-s.-Thouet	7 11	8 09	2 19	5 11	8 59
Thouars (arrivée)	7 20	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 07
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL — POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 11	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 53
Arçay	8 34	3 4	10 11
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS — MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 30	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7